

Image not found or type unknown



Ingérence dans la vie d'un couple

Par **DUVAL jack**, le **23/01/2013** à **17:10**

Madame Monsieur bonjour

Par ce courrier, je souhaiterai connaître les moyens dont je peux disposer, pour me protéger face à la soeur de mon épouse, qui vient mettre son nez dans mes affaires de couple et qui veut en quelque sorte régenter notre vie privée. Je désirerai par la même occasion connaître les moyens légaux pour lui faire comprendre, que nous avons le droit de préserver notre intimité, peut être un juge aux affaires familiales ?????

Merci de votre réponse.